Master assurances

Par **Celdroit**, le **15/06/2014** à **13:10**

Bonjour je suis étudiante en droit a nantes... J'ai eu ma première année à 10,5 en rattrapages et la deuxième année je viens de l'avoir du premier coup a 10,16... Je sais pas vraiment top pour le moment... Je v faire mon maximum pour décrocher une mention l'an prochain... J'aimerai que vous m'aidiez concernant mon orientation... Pour le moment je suis intéressée par le master assurance a niort j'ai vu que c'était une ville spécialiste dans l'assurance.. Est il sélectif? Connaissez vous d'autres master assurances ?

Par **Jay68360**, le **19/06/2014** à **11:56**

Bonjour,

Le master 1 n'est pas sélectif, l'accès y est de droit (après transfert de dossier) dès que vous aurez validé votre licence, vous pourrez sans mal procéder à votre inscription. Seules quelques formations spécifiques sont sélectives dès le niveau M1, elles se conçoivent comme une continuité qui ne peut se dispenser de deux ans d'enseignement, on les retrouve le plus souvent en droit des affaires (DJCE), droit immobilier... sous condition de moyenne générale minimale la première année de master (12/20 minimum habituellement). Il ne semble pas que ce soit le cas pour le M1 que vous visez (ce le sera pour le M2 par contre mais si vous remontez la barre en L3 et M1 rien n'est impossible).

Pour ce qui est des autres master en droit des assurances qui peuvent exister, si je n'en ai pas une connaissance personnelle, vous pouvez vous reporter à ce site qui les référence : http://carrieres-juridiques.com/guide-des-formations-juridiques-diplomantes/specialite/droit-des-assurances/diplome/master-2+master-1

Par **Celdroit**, le **19/06/2014** à **12:37**

Merci bcp Jay!!! Si des personnes étant dans la filière d'assurances, je serai a l'écoute de vos renseignements...!!

Par **Celdroit**, le **29/06/2014** à **19:49**

Svp

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés